

Collectif des associations du 10^e pour la sauvegarde de la vie associative

collectifassociationsdu10e@gmail.com

**Paris, le 8 janvier 2018
Aux associations du 10^e**

Mobilisation des associations du 10^e arrondissement 24 janvier 2018 de 16h30 à 20h00 Espace Jemmapes, 116 quai de Jemmapes

Pourquoi se mobiliser ?

La fin annoncée par l'Etat pour début 2018, de la politique de la ville dans les « quartiers veille active » du 10^e et la diminution, puis la disparition à terme des autres emplois aidés mettent en danger un grand nombre d'associations du 10^e : directement ou du fait de l'affaiblissement ou de la disparition de structures dont elles sont partenaires.

Ces mesures ont amené des associations du 10^e à se constituer en collectif pour informer la population de leurs conséquences, interpeller les élus et services territoriaux et de l'État sur ces politiques, pour éviter de laisser chaque association seule face à la situation créée et faire des propositions. Le collectif a constamment été en lien avec le mouvement qui s'est renforcé au niveau national.

Ces premières actions ont favorisé une prise de conscience par les élus et les autorités administratives des dangers encourus par les associations (voire la disparition de certaines !) et pour l'emploi dans la période actuelle. Prise de conscience qui s'est traduite par la mise en place de plans de secours à court terme, souvent pour quelques mois.

Au niveau national, le gouvernement par la voix du Premier ministre a proposé des mesures encore très limitées.

Et maintenant ?

Au-delà de décisions politiques spécifiques, la question posée pour les associations est celle de leurs missions et de leur financement. Il ne s'agit pas de s'arc-bouter sur des emplois aidés précaires. Les CUI-CAE (contrats uniques d'insertion / contrats d'accompagnement dans l'emploi) ne constituent qu'un pis-aller faute de moyens financiers suffisants.

Ainsi le collectif défend l'idée d'un emploi stable et pérenne dans les associations. Il ne peut accepter que le Service civique devienne le palliatif à la disparition des contrats aidés. La vocation du service civique n'est pas l'accès à l'emploi mais la participation à une mission d'intérêt général, dans une logique de construction d'un projet personnel et non de développement d'une association.

Le collectif comprend la nécessité de gérer au mieux des ressources de la collectivité qui ne sont pas illimitées. C'est le quotidien de la plupart des associations que de jongler entre les financements pour permettre la réalisation des actions au jour le jour. Elles y consacrent d'ailleurs de plus en plus de temps. Il est ainsi sensible aux demandes de mutualisation faites tant par les services de l'État que les collectivités locales. Là aussi, nombre d'associations en ont fait un moyen de gestion quotidien.

Le collectif rappelle la nécessité de tenir compte des spécificités de chaque territoire pour le financement des associations. C'est en particulier le cas dans un arrondissement comme le 10^e, irrigué par ses deux grandes gares, où se rejoignent des exilés du monde entier, où voir des personnes dormir dehors dans sa rue est presque la règle et où se rencontrent les populations les plus diverses.

Au-delà de ces **constats généraux** ? Cet après-midi de mobilisation est l'occasion pour que les associations et toutes les personnes concernées (bénéficiaires des actions, bénévoles, salariés) puissent échanger sur leur quotidien, faire des propositions concrètes à vocation générale ou spécifiques.

Quel que soit leur champ d'intervention toutes les associations sont invitées. C'est leur pluralité qui constitue la force du tissu associatif de notre arrondissement. C'est leur pluralité qui donnera sa force au débat. C'est pourquoi, nous vous sollicitons afin de présenter un échantillon représentatif de témoignages des associations. Nous vous demandons de nous faire part de votre souhait de témoigner en nous précisant le champ d'action et la problématique que vous désirez traiter dans votre témoignage.

Comme toutes les associations ne pourront pas intervenir lors de la rencontre, nous vous proposons que les autres témoignages soient présentés via une vidéo qui sera projetée tout au long de l'après-midi. Pour cela, nous vous demandons de vous rendre entre le 16 et le 23-janvier à l'espace Jemmapes où un vidéomaton est mis à disposition tout au long de la semaine, dans l'espace d'accueil, à droite [Espace Jemmapes : 116 Quai de Jemmapes - 75010 Paris ; horaires d'ouverture sur : <https://www.crl10.net/node/96>].

Programme

16h00 Accueil

16h30 Interventions des élus de l'arrondissement

17h00 Présentation d'un vidéo-témoignage de bénévoles, salariés, bénéficiaires et habitants sur leur relation avec les associations

17h30 - 18h30 Débat

18h30 - 20h00 Concert

Salutations associatives

Pour le Collectif

Umit METIN

Note :

Vous pouvez nous rejoindre sur la page Facebook du Collectif et diffusez l'événement que nous avons créé sur Facebook :

<https://www.facebook.com/Collectif-des-associations-du-10e-pour-la-sauvegarde-de-la-vie-associative-168936170360488/>

<https://www.facebook.com/events/1553713488051063/>